

Prévention du suicide : « L'État a u

Au lendemain du Covid, des moyens ont été débloqués pour la prévention du suicide. Alors que les demandes augmentent dans les services, ces moyens sont-ils encore suffisants ?

SOCIÉTÉ

« **E**ntre janvier et fin octobre 2023, les consultations ont encore augmenté de 10 % », observe Thomas Thirion, directeur d'Un Pass dans l'Impasse, ASBL wallonne spécialisée dans la prévention du suicide.

La crise Covid a amené un « tsunami » de nouvelles demandes et de prises en charges (+ 40 % entre 2020 et 2022), de plus en plus complexes. Et la succession de crises (énergie, Ukraine, etc.) qui a suivi n'a pas aidé.

Trois psychologues en plus

Un Pass dans l'Impasse s'attend à ce que les demandes d'accompagnement psychologique continuent d'augmenter. Comment faire face ? Subsidée par la Région wallonne, l'ASBL a bénéficié des aides débloquées au lendemain du Covid, à l'instar des services de santé mentale. Pour la prévention suicide, l'ASBL a été renforcée de trois équivalents temps plein (ils sont 10 psychologues aujourd'hui). « Face à l'augmentation des demandes, ce soutien a permis de res-

pecter un maximum le délai de prise en charge (NDLR : dans la semaine qui suit la demande), assure Thomas Thirion. Malheureusement, nous faisons encore face à des situations où il est difficile de répondre dans ce délai fixé. »

Il arrive aussi que l'association soit obligée de prioriser : « On doit parfois privilégier l'urgence vitale d'une crise suicidaire à un accompagnement de deuil après suicide. » Or, « ces personnes sont elles-mêmes parfois très à risque », assure Florence Ringlet, directrice thérapeutique de l'association.

Si les aides prises par le gouvernement ont aidé, « deux courbes se croisent : les demandes qui explosent, et le soutien qui augmente, mais pas de manière significative. Le fossé va se creuser de plus en plus... »

Pour Thomas Thirion, « les mesures doivent être pérennisées. Nous sommes en discussion avec la Région (lire ci-contre). À partir du moment où c'est une mission d'intérêt public, l'État a un rôle à jouer ! »

Or, aujourd'hui, Un Pass dans l'Impasse est financé à 79 % par le public. Le reste vient d'activités de formation payantes, des consultations, d'un soutien important de Solidarisis...

« Et encore, c'est moins que 79 %. Quand le calcul a été fait, nous avions toujours un financement important pour la prévention en milieu carcéral, que nous avons perdu fin 2022. »

Un soutien 100 % public ?

Faudrait-il un soutien à 100 % public ? « On connaît la réalité des finances de la Région et on a bien conscience que le monde idéal, on ne l'atteindra pas », répond le directeur.

Et pourtant Thomas Thirion démontre que l'investissement public porte

ses fruits. Le directeur vient de recevoir les résultats d'une étude commandée, une photographie des financements publics des structures de prévention, dans les pays voisins.

« Aux Pays-Bas, la ligne de prévention est financée à 100 % par le public. Le taux de décès par suicide y est de 10 pour 100 000. En Wallonie, il est de 17,3 pour 100 000. Le taux de décès est donc 73 % plus élevé en Wallonie qu'aux Pays-Bas. Or, chez nos voisins, l'investissement public par personne est de 85 cents et en Wallonie de 49 cents, soit un écart de... 74 %. Plus on investit dans la prévention, plus cela a de l'impact sur le taux de décès par suicide. »

Un ministre de la Prévention

Et de donner d'autres exemples : « Au Luxembourg (taux de suicide de 10,02 pour 100 000), le centre de prévention suicide est financé à 100 % par le public. En Angleterre (8,25), un ministre de la Prévention du suicide a été nommé en 2021. » Et de souligner des disparités de financement en Belgique : « C'est en Wallonie que le taux de financement public est le moins élevé (contre 91 % à Bruxelles ; 83 % en Flandre), et que le taux de décès par suicide est le plus haut (17,3 pour 100 000 en Wallonie ; 13,5 à Bruxelles ; 14,5 en Flandre). »

S'il est difficile d'évaluer l'impact des moyens débloqués sur le taux de suicide en Belgique – les chiffres étant connus avec trois ans de retard – Thomas Thirion constate que si en 2020 (Covid), « on s'attendait à une hausse du taux de suicide, il est resté stable ». Si « les pensées suicidaires ont paradoxalement été mises entre parenthèses en 2020 », il y a aussi le fait que « les



moyens rapidement débloqués ont permis de prendre en charge un maximum de personnes ». Thomas Thirion rappelle que le suicide est la première cause de décès en Belgique auprès des 15-44 ans. Notre pays est le 7^e pays européen avec le taux de décès par suicide le plus élevé. Pour le directeur de l'ASBL, la Belgique a encore « du chemin à faire » : « On a du retard. Il faut changer de paradigme. Notre culture est axée sur le soin. Or, 1 € investi en prévention, c'est 5 € économisés en curatif ».

CAROLINE FIXELLES

Des moyens débloqués par la Région pour 2024

Un décret santé mentale atterrira mi-décembre sur la table du Parlement wallon. Que prévoit-il ? Un plan stratégique à 5 ans, le renforcement des compétences des centres de référence en santé mentale et de prévention du suicide, ainsi que les financements associés.

Un Pass dans l'Impasse verra ses subsides (aujourd'hui 650 000 €), grimper à 1 million € dès 2024. « Les 350 000 € viennent augmenter la capacité du centre à prendre en charge la prévention et l'accompagnement du suicide. Il y aura donc de l'embauche compensatoire en plus d'une augmentation

des actes de suivis réalisés », indique le cabinet de la ministre wallonne de la Santé, Christie Morreale (PS) qui rappelle les missions de l'ASBL : sensibiliser, prendre en charge rapidement la problématique du suicide, proposer un soutien psychologique aux proches, détecter les entrepreneurs en détresse aiguë et mettre en place un réseau de sentinelles. Pour rappel, il s'agit de former Monsieur et Madame Tout-le-monde à la détection de signaux de détresse suicidaire et à réorienter la personne vers un professionnel. Depuis 2020, 1 700 sentinelles ont été formées et

1 000 alertes déclenchées. « Ce sont peut-être 1 000 vies qui ont été sauvées », estime Thomas Thirion, directeur d'Un Pass dans l'Impasse.

À côté, les 65 services de santé mentale en Wallonie ont tous été renforcés suite à une décision du gouvernement wallon le 23 novembre dernier : 12 millions € pour 2024. Pour François Leclercq, conseiller santé mentale de la ministre, « il y a un avant et un après-Covid. Beaucoup de moyens ont été attribués – 180 ETP ont été créés – il faut pouvoir les consolider, évoluer avec les besoins. Mettre un psy derrière chaque wallon n'est pas

jouable. Il faudra monitorer les causes du mal-être, mais cela prend du temps ». À noter qu'à côté des mesures régionales, le fédéral a mis en place une réforme des psychologues de 1^{re} ligne (165 millions €). L'objectif ? Faciliter l'accès aux soins psychologiques avec des séances à 11 €. Le psychologue perçoit, lui, 75 € par séance (plus qu'avant). Si la réforme est « intéressante », le budget attribué ne serait pas épuisé, dit-on sur le terrain en raison de modalités administratives compliquées pour être psy de 1^{re} ligne, de quota d'heures (autant de patients 1^{re} ligne par réseau), etc. CA. F

n rôle à jouer»

17,3

Le taux de décès par suicide était de 17,3 pour 100 000 en Wallonie en 2020, selon Eurostat.

Les derniers chiffres concernant le suicide datent de 2020. Les chiffres sont connus avec trois ans de retard.

« Une politique de soutien massive est nécessaire »

Le soutien financier des pouvoirs publics bruxellois constitue « l'essentiel des ressources » du Centre de prévention du suicide (CPS), basé à Bruxelles, et qui propose notamment un accompagnement pour des personnes en crise suicidaire et la ligne d'écoute 0800 32 123. Depuis la crise Covid, le CPS a obtenu des moyens additionnels (appels à projets du ministre Maron), « qui ont permis de répondre partiellement à une forte hausse des demandes », indique sa directrice Dominique Nothomb. Les missions du CPS ont également évolué. En 2022, 23 000 appels ont été passés au 0800 et 1 800 entretiens psychologiques menés. « Si l'espoir était d'une normalisation de l'activité, le CPS faisait face mi-2023 à un pic de demandes témoignant d'une détresse croissante. Cela démontre un besoin urgent d'agir en prévention du suicide », disait à l'époque le Centre, à l'occasion de la présentation de son rapport annuel.

Si les aides ont aidé, « la question se situe au niveau de la proportionnalité des moyens insuffisants par rapport aux besoins, pointe Dominique Nothomb. À l'instar de tous les services ambulatoires, les services du CPS sont périodiquement saturés ».

Un mémorandum est en préparation et précisera les besoins du Centre : former « beaucoup plus » de bénévoles pour renforcer l'écoute sur la ligne, engager des psychologues afin de répondre notamment à la hausse depuis un an du nombre d'endeuillés par suicide qui s'adressent au CPS. « La succession des crises a fragilisé la population. Les jeunes sont spécifiquement ébranlés. Seule une politique de soutien massive, dans la durée, pourrait permettre de juguler le risque suicidaire dans la population. En espérant qu'aucune nouvelle crise ne survienne... » CA. F

« Il est impératif de soutenir le deuil aussi »

Si investir dans la prévention du suicide est indispensable, accompagner le deuil après le suicide l'est tout autant, selon le terrain.

« Il est impératif de soutenir le deuil après suicide, car une famille endeuillée par suicide risque de vivre d'autres passages à l'acte », note Dominique Nothomb du Centre de prévention du suicide qui propose des groupes de parole pour les personnes endeuillées par suicide et des consultations individuelles.

« Il faut continuer à investir dans le deuil, c'est primordial, ajoute Florence Ringlet d'Un Pass dans l'Impasse. Surtout pour des deuils traumatiques comme ceux-là, avec des questions de culpabilité, de banalisation du passage à l'acte. » Si les deux structures reçoivent des moyens pour l'accompagnement des endeuillés par suicide, sur le terrain, d'autres structures, plus petites, n'en perçoivent pas ou plus.

Une thématique sensible

L'ASBL Vivre son deuil, à Cérœux-Mousty, fonctionne sans subside depuis 25 ans. « C'est la galère. On a déjà rentré plusieurs demandes, qui ne sont pas passées, explique Régine Lannoy, la responsable. Le deuil est une thématique très sensible. On m'a déjà répondu qu'il y avait des choses plus essentielles dans l'aide sociale. »

L'ASBL, qui organise des groupes de parole pour adultes en deuil (maladie, accident, suicide...), reçoit un subside de la Commune d'Ottignies (700-800 € par an) et fonctionne avec des dons et l'organisation d'événements. « Bien sûr qu'un subside nous aiderait. Et ce serait une reconnaissance de notre travail. Je peux comprendre que ces dernières années, le budget de la santé a été fort sollicité. Néanmoins, au début du confinement, l'AVIQ (NDLR : Agence wallonne pour une vie de qualité) s'inquiétait de savoir si on restait disponible pour les écoutes téléphoniques... » Pour Régine Lannoy, « la parole fait un bien fou et est complémentaire à la thérapie individuelle ». C'est aussi l'avis de Gwenaëlle Ansieau, bénévole à l'ASBL Parents désenfantés. « C'est incroyable ce qu'on peut faire avec des chaises et

une table. Partager ce que l'on vit avec des personnes qui comprennent, c'est énorme. On a beau être entouré, on se sent très seul et incompris quand on perd un enfant. On se dit qu'on ne va pas y arriver, on a peur de devenir fou. » Tous les bénévoles de l'association ont perdu un enfant et ont reçu une formation à l'écoute.

Deuil par suicide en hausse

L'association, qui organise des groupes de parole à Cérœux-Mousty, Liège et Charleroi et accompagne actuellement une centaine de parents endeuillés, constate depuis le Covid une hausse des parents endeuillés par suicide qui frappent à la porte de l'ASBL.

« C'est interpellant de voir sur 5 ans la proportion de parents qui nous contactent pour suicide, dit Jean Bruggeman, responsable de l'équipe animation. Ce sont 2/3 des parents aujourd'hui, c'est énorme. On voit aussi que l'âge baisse. » Et Gwenaëlle Ansieau d'intervenir : « Je pense que le monde est extrêmement anxiogène pour les jeunes. Ils sont connectés 24h, entendent parler de la guerre, de la crise climatique... Il n'y a pas que l'effet du confinement. Il y a un mal-être grandissant chez les jeunes. » Si l'association, qui existe depuis 40 ans, reçoit une aide de la Ville de Wavre (1 500 € par an), « nous n'avons plus de subside de l'AVIQ. Le dernier date de 2019 (4 000 €). Ces subsides ont diminué au fil du temps. » Une demande formulée en 2020 est restée sans réponse, « malgré plusieurs rappels », explique Jean Bruggeman. Au cabinet Morreale, on nous affirme ne pas avoir reçu de demandes de subsides de l'ASBL. « Découragés, nous n'avons plus fait de demandes en 2021 et 2022. Ce sont des dossiers compliqués à monter, qui prennent du temps. »

Aujourd'hui, l'ASBL vit grâce aux dons : « Des associations comme la nôtre, il n'y en a pas des tonnes. On est convaincu qu'elle est utile. Ne plus être soutenus, c'est un peu un manque de reconnaissance. Pour l'instant, les dons suivent, mais on reste attentifs. Ces parents vivent le drame de leur vie. Il faut continuer à avoir cet espace de parole, pour ne pas ajouter un drame au drame. » CA. F

